



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU DU CHALET DES SPORTS, 200 CÔTE DE LA MER, LE 7 DÉCEMBRE 2020

Sont présent (e)s : Marie Diament, Suzette de Rome, Jacqueline Poirier, Emmanuelle Garnaud, Stéphane Fraser, Claude Caron et Vincent More

Sont absent (e)s : Aucun

Tous formant quorum sous la présidence de Vincent More

Également présente : Line Petitclerc, directrice générale / secrétaire-trésorière

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La séance débute à 19 H 30 avec le mot de bienvenue à l'assemblée par M. Vincent More.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Stéphane Fraser
Appuyée par Emmanuelle Garnaud
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-247

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté,

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'a été apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Marie Diament
Appuyée par Stéphane Fraser
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-248

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2020

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

4. Information de la mairie

Le maire mentionne que le budget est presque terminé et l'adoption est prévue le 21 décembre 2020 en séance publique à la salle Gilles-Moreau à 19 h 30.

Le Ministère du Transport (MTQ), le comité citoyen sur la réduction de vitesse sur la route de la Montagne et le conseil municipal se rencontrent demain pour discuter du dossier. Le MTQ est en train de procéder à l'analyse du trafic et de la vitesse sur le

tronçon de la route de la Montagne qui est situé entre les deux intersections de la route du Fleuve.

Le projet portant sur la sécurité routière sur le chemin du Lac et la côte de la Mer est presque terminé, l'installation des nouvelles affiches et des nouveaux poteaux de lumière a été complétée en très grande partie.

La nouvelle rue de l'île Blanche qui est dans le secteur des îles a été cédée à la Municipalité. Les travaux de pavage, de signalisation et d'éclairage ont été complétés. Plusieurs terrains ont été déjà vendus.

La municipalité est en train de préparer une publicité télévisée promotionnelle qui sera diffusée sur CIMT-TV à partir de janvier et qui mettra l'accent sur la qualité de vie au Portage. C'est une suite au projet de diagnostic d'attractivité, il est important de continuer à être une municipalité attractive notamment pour la survie de l'école et le dynamisme de la communauté.

5. Information des conseiller.ère.s

Aucune intervention des conseillers.ère.s.

ADMINISTRATION ET GESTION MUNICIPALE

6. Demande de prolongement de l'aqueduc centre du village

ATTENDU QUE suite à la rencontre de citoyens venus au conseil municipal pour demander le prolongement de l'aqueduc centre du village;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a déjà envisagé la possibilité d'analyser la faisabilité pour le prolongement de l'aqueduc centre du village avec la demande de l'Auberge sur Mer l'an dernier;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud
Appuyée par Jacqueline Poirier
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-249

QUE le conseil municipal demande à l'administration d'analyser la faisabilité du prolongement de l'aqueduc centre du village, d'évaluer sommairement le coût qui peut y être rattaché pour les citoyens désirant le branchement à l'aqueduc et de faire des recherches pour trouver du financement public.

7. Adoption du règlement 2020-10-411 sur le traitement et les conditions des employé.e.s de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage

ATTENDU QUE tous les employés ont participé à la mise à niveau du règlement sur le traitement et les conditions de travail qui datait de 2016 en exprimant leurs demandes de modification et que la direction générale les a ensuite présentées au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'organigramme municipal et les profils des postes proposés vont rendre, à terme, l'organisation municipale plus efficace et efficiente pour donner les services à la population et effectuer les travaux relatifs aux infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE les échelles salariales et les avantages sociaux consentis aux employé.e.s de la Municipalité ont été minutieusement analysés à partir d'une étude de référence en la matière, de la comparaison de multiples et diverses conventions collectives dans le milieu municipal et avec l'aide d'un conseiller-expert en ressources humaines;



CONSIDÉRANT QUE les coûts du règlement ont été discutés en regard de l'exercice de planification budgétaire;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné aux fins du présent projet de règlement à la séance du Conseil tenue le 2 novembre 2020 à la salle Gilles-Moreau;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa présentation lors de la présente séance du Conseil, conformément au Code municipal du Québec (LRQ, c. C-27.1, Art. 445. - 688.12.);

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Marie Diament
Appuyée par Suzette de Rome
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-250

QUE le conseil municipal adopte le présent règlement numéroté 2020-10-411 et intitulé « Règlement sur le traitement et les conditions des employé.e.s de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage. »

8. Achat d'un nouveau camion en remplacement du F250 (perte totale)

Suite à la réception de deux soumissions qui sont plus élevées que le budget que le conseil municipal veut allouer pour le véhicule; le conseil municipal a décidé de reporter la décision au mois prochain.

9. Demande de Paul Gendron pour intérêts dus

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de M. Paul Gendron d'annuler les intérêts dus sur son compte de taxe à la suite d'une facture de conciliation qui n'a pas été payée à temps;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur la taxation 2020 prévoit que la municipalité doit calculer et facturer les intérêts sur un solde dû;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Stéphane Fraser
Appuyée par Claude Caron
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-251

QUE le conseil municipal demande à l'administration de maintenir les intérêts sur le solde dû.

10. Déclaration des dons et autres avantages en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

La secrétaire-trésorière informe qu'aucune déclaration n'a été faite depuis novembre dernier à l'effet qu'un membre du conseil de la municipalité ait reçu un don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage quelle que soit sa valeur.

11. Avis de motion pour l'adoption du projet de règlement de tarification 2021

Un avis de motion est donné par Stéphane Fraser pour l'adoption ultérieure du projet de règlement intitulé « Règlement de tarification 2021 ».

12. Adoption du projet de règlement de tarification 2021 numéroté 2020-12-412

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Portage applique une tarification pour les services de même que pour les activités et événements faisant partie de sa programmation saisonnière de loisirs;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné aux fins du présent projet de règlement à la séance ordinaire du 7 décembre 2020 à la salle Gilles-Moreau, conformément au Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit projet de règlement et qu'ils en ont pris connaissance;

CONSIDÉRANT QU'une présentation dudit projet de règlement est faite à l'assemblée et que des copies sont disponibles pour le public sur place et sur demande, conformément au Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud
Appuyée par Jacqueline Poirier
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-252

QUE le conseil municipal adopte le projet de règlement de tarification numéroté 2020-12-412 pour l'année 2021.

13. Paiement pour le soutien au projet Plateforme interactive pour l'adaptation côtière (Résolution 2017-08-203)

ATTENDU QUE le conseil municipal a déjà appuyé ce projet de plateforme interactive pour l'adaptation côtière par la résolution no 2017-08-203;

CONSIDÉRANT QUE le paiement n'avait pas été facturé et par conséquent n'avait toujours pas été fait à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE la demande de paiement de la société Ouranos est de 3000 \$, ce qui correspond à la participation attendue de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Jacqueline Poirier
Appuyée par Marie Diamant
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-253

QUE le conseil municipal demande à l'administration de payer la somme de 3000 \$ à Ouranos à même le fonds des excédents non affectés.

14. Résolution pour l'entente intermunicipale pour le Réseau de télécommunication

ATTENDU le projet d'entente à intervenir entre la MRC de Rivière-du-Loup et la ville de Rivière-du-Loup, les municipalités de Saint-Antonin, de Saint-Arsène, de Saint-Cyprien, de Saint-Épiphane, de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, de Saint-Paul-de-la-Croix et de Saint-Clément et comme intervenantes les municipalités de Cacouna, de L'Isle-Verte, de Notre-Dame-du-Portage, de Saint-François-Xavier-de-Viger et de Saint-Modeste;

ATTENDU que les municipalités désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) et des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) afin de conclure une entente intermunicipale de fourniture de services relative à l'organisation, l'opération et l'administration d'un système de communication régional d'urgence;

ATTENDU que l'objet de cette entente est la fourniture par la MRC, de services relatifs à l'organisation, l'opération et l'administration d'un service de communication régional d'urgence;

ATTENDU que le projet d'entente à intervenir couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2026 et sera renouvelé automatiquement aux mêmes conditions, par périodes successives de 5 ans;

ATTENDU que les municipalités parties à l'entente mandatent la MRC de Rivière-du-Loup pour l'organisation, l'opération et l'administration d'un réseau de communication régional d'urgence;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Suzette de Rome
Appuyée par Emmanuelle Garnaud
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-254

QUE le conseil municipal :

- 1) Accepte le contenu de l'entente intermunicipale de fourniture de services pour l'organisation, l'opération et l'administration d'un réseau de communication régional d'urgence;
- 2) Autorise le maire Vincent More, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Line Petitclerc à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intermunicipale de fourniture de services pour l'organisation, l'opération et l'administration d'un réseau de communication régional d'urgence à intervenir entre la MRC de Rivière-du-Loup et la ville de Rivière-du-Loup, les municipalités de Saint-Antonin, de Saint-Arsène, de Saint-Cyprien, de Saint-Épiphane, de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, de Saint-Paul-de-la-Croix et de Saint-Clément et comme intervenantes les municipalités de Cacouna, de L'Isle-Verte, Notre-Dame-du-Portage, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Modeste.

15. Permis de tournage d'une télésérie de Sophie Deraspe sur la route du Fleuve

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'autorisation de tournage sur la route du Fleuve pour la télésérie intitulée «Bêtes Noires»;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité était assurée par une signalisation adéquate aux deux extrémités et que des signaleurs ont assuré la logistique du passage des voitures en alternance;

ATTENDU QUE tous les conseillers ont accepté par écrit cette demande de permis avant que le tournage ne commence;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Stéphane Fraser
Appuyée par Jacqueline Poirier
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-255

QUE le conseil municipal autorise le tournage pour une télésérie dans la zone citée sur la route du Fleuve le 23 et 24 novembre 2020.

16. Correction du calendrier des séances du conseil municipal pour 2021

ATTENDU qu'il y a un changement de dates qui doit être fait sur le calendrier des séances du conseil municipal 2021 adopté en novembre dernier (Résolution 2020-11-236);

ATTENDU que les dates auraient dû être prévues comme suit :

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021	
Salle Gilles-Moreau 200, côte de la Mer à 19 h 30	
Lundi le 11 janvier à 19 h 30	Lundi le 5 juillet à 19 h 30
Lundi le 1 ^{er} février à 19 h 30	Lundi le 2 août à 19 h 30
Lundi le 1 ^{er} mars à 19 h 30	Lundi le 13 septembre à 19 h 30
Mardi 6 avril à 19 h 30	Lundi le 4 octobre à 19 h 30
Lundi le 3 mai à 19 h 30	Lundi le 15 novembre à 19 h 30
Lundi le 7 juin à 19 h 30	Lundi le 6 décembre à 19 h 30
Lundi 20 décembre à 19 h 30, séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2021	

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Suzette de Rome
Appuyée par Emmanuelle Garnaud
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-256

QUE le conseil municipal adopte le calendrier modifié des séances 2021 tel que décrit ci-haut.

17. Calendrier administratif 2021

Le calendrier 2021 a été déposé et chaque membre du conseil en a pris connaissance.

18. Demande du soutien pour un projet d'exposition permanente sur le Chemin patrimonial du Portage à l'École de l'Anse

ATTENDU QUE l'organisme Patrimoine et Culture est en processus de demander une aide financière auprès de Patrimoine Canadien, volet fonds des legs, pour aménager un centre d'interprétation à la petite École de l'Anse qui serait voué à la mise en valeur du chemin du portage à l'automne 2021, dans le cadre des fêtes du 275^{ième} anniversaire du Chemin du Portage;

CONSIDÉRANT QU'un soutien financier de 10 000 \$ a été demandé pour concrétiser ce projet, si l'aide financière de Patrimoine canadien est octroyée;

CONSIDÉRANT QUE ce montant de soutien de la municipalité pourra être payé par tranche de 5 000 \$ en 2021 et une autre de 5000 \$ en 2022;

CONSIDÉRANT QUE ce projet attirera les touristes et permettra aux portageois.e.s d'en découvrir davantage sur l'histoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a un intérêt manifeste des membres de la communauté pour ce projet d'investissement;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud
Appuyée par Jacqueline Poirier

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-257

QUE le conseil municipal

- appuie le projet de Patrimoine et Culture du Portage de mettre sur pied un centre d'interprétation qui serait situé à l'école de l'Anse et voué à la mise en valeur du chemin patrimonial du Portage;
- s'engage à fournir une aide financière à la hauteur de 10 000 \$, soit 5 000 \$ en 2021 et 5000 \$ en 2022;
- s'engage à faire l'entretien extérieur du terrain et de l'aménagement ainsi que du bloc sanitaire de l'École de l'Anse.

19. Les 25 ans de l'inspecteur municipal

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal, Gaston Lamarre a atteint 25 ans de loyaux et bons services au sein de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Claude Caron

Appuyée par Marie Diament

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-258

QUE le conseil municipal remercie M. Lamarre pour ses loyaux services, son bon travail, son excellente connaissance des règlements et lui offre 250 \$ en cadeau.

20. Résolution pour le changement d'horaire de Lise Lavoie jusqu'au 1^{er} février 2021

ATTENDU QUE le retour de Rachel Bolduc qui occupe le poste de réceptionniste commis-comptable est prévu le 1^{er} février 2021;

CONSIDÉRANT QUE Lise Lavoie remplace Rachel Bolduc à la réception jusqu'à son retour le 1^{er} février 2021;

CONSIDÉRANT QUE ce changement d'horaire implique un prolongement de quatre (4) heures de plus par semaine;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Suzette de Rome

Appuyée par Marie Diament

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-259

QUE le conseil municipal accepte ce changement d'horaire de Lise Lavoie qui passe de 28 à 32 heures pour la période entre le début de novembre et le 1^{er} février.

21. Résolution pour fin de projet d'abreuvoir du Chalet des sports

ATTENDU QUE le projet d'ajout d'abreuvoir au Chalet des sports est complété;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est à la satisfaction du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Stéphane Fraser

Appuyée par Jacqueline Poirier

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-260

QUE le conseil municipal considère le projet Abreuvoir au Chalet des sports terminé et accepte qu'un montant de 1 059,48 \$ soit pris à même le budget de fonctionnement.

22. Résolution pour fin de projet remplacement de pompe à l'usine des eaux usées

ATTENDU QUE le projet de remplacement de pompe à l'usine des eaux usées est complété;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est à la satisfaction du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Stéphane Fraser
Appuyée par Emmanuelle Garnaud
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-261

QUE le conseil municipal considère le projet terminé et accepte qu'un montant de 7 327,71 \$ soit pris à même le budget de fonds «bris égout».

23. Résolution pour fin de projet de servitude de drainage-école

ATTENDU QU'une description technique a été faite par un arpenteur pour déterminer l'assiette d'une servitude qui pourrait être ultérieurement consentie par les deux propriétaires des terrains sur lesquelles passe une conduite pluviale de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet est terminé à la satisfaction du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Suzette de Rome
Appuyée par Marie Diament
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-262

QUE le conseil municipal considère que le projet de servitude de drainage-école est achevé et accepte qu'un montant de 1 323,40 \$ soit pris à même le budget de fonctionnement.

24. Résolution pour fin de projet de conteneur et site d'entreposage

ATTENDU QUE le projet de conteneur et site d'entreposage est terminé;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est à la satisfaction du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Jacqueline Poirier
Appuyée par Marie Diament
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-263

QUE le conseil municipal considère le projet de conteneur et site d'entreposage terminé et accepte qu'un montant de 4 356.98 \$ soit pris à même le budget de fonctionnement.

25. Cadeaux du Père Noël pour 2020 en remplacement du traditionnel party de Noël

ATTENDU QU'UN budget était prévu comme à chaque année pour le traditionnel party de Noël;

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle Covid 19 rend impossible la célébration habituelle;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Claude Caron
Appuyée par Emmanuelle Garnaud
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,



2020-12-264

QUE le conseil municipal permette à l'administration d'offrir une carte-cadeau de 50 \$ aux employé.e.s et aux membres du conseil de la municipalité en remplacement du party de Noël et pour les remercier de leur travail de 2020.

26. Paiement des vacances 2020 à Fernand Dumont

ATTENDU QU'en raison de son accident en juin dernier, Fernand Dumont n'a pas pu prendre ses vacances comme prévu;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est encore prestataire de la CNESST et qu'il ne travaille que 10 heures par semaine;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud
Appuyée par Jacqueline Poirier
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-265

QUE le conseil municipal accepte de payer en entier les vacances de Fernand Dumont qui correspondent à 150 heures.

COMMUNICATION, RELATION SOCIALE ET POLITIQUE

27. Centre d'information et de référence : service 211

Le service 211 arrive dans notre région. Il s'agit d'un service d'information et de référence sur les services sociaux et de santé gouvernementaux et communautaires. Une base de données a été mise en ligne en novembre et sera consultable par les citoyens, les travailleurs des services de la santé et des services sociaux, les intervenants, etc.

AMÉNAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

28. Suivi du Comité consultatif en urbanisme (CCU)

547, route de la Montagne PIIA (Bâtiment complémentaire)

ATTENDU QUE la demande consiste à construire un cabanon dans la cour latérale avec les matériaux et détails suivants :

- Revêtement de toiture avec du bardeau d'asphalte comme celui de la résidence;
- Revêtement extérieur avec du Canoxel couleur sable comme la résidence et bordures de couleur amande;
- Porte en PVC blanc avec ou sans fenêtre, fenêtre en PVC blanc;
- Couper les arbres à l'endroit où le cabanon devra être situé;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les objectifs et critères du règlement PIIA;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux tels que demandés

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud
Appuyée par Stéphane Fraser
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-266

QUE le conseil municipal autorise les travaux tels que demandés.

671, route du Fleuve PIIA (Rénovation extérieure)

ATTENDU QUE la demande consiste à rénover les galeries et ses garde-corps de l'auberge, les matériaux suivants sont proposés:

- Le revêtement des planchers sera refait en bois et peint de la même couleur;
- Les garde-corps seront refaits à l'identique et de la même couleur;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les objectifs et critères du règlement PIIA;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil d'autoriser les travaux tels que demandés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Jacqueline Poirier
Appuyée par Marie Diament
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-267

QUE le conseil municipal autorise les travaux tels que demandés.

29. Demande de dérogation mineure

Aucune

30. Renouvellement des membres du comité consultatif en urbanisme (CCU)

ATTENDU QUE le règlement 89-01-110 à l'article 8, indique la durée du mandat des membres et que pour la prochaine année les sièges numéro 2, 4 et 6 doivent être renouvelés.

Le tableau suivant présente les informations concernant le renouvellement des membres.

Nom du membre	No de siège	Période	Renouvellement	Délai du mandat	Accepte
Jocelyn Guimont	Siège no 1	2020-2021		2 ans	
Laure Boulet	Siège no 2	2019-2020	Décembre 2020	2 ans	Ne renouvelle pas
Michel Samson	Siège no 3	2020-2021		2 ans	
Vital Larouche	Siège no 4	2019-2020	Décembre 2020	2 ans	Ne renouvelle pas
Myriam Mongrain	Siège no 5	2020-2021		2 ans	
France Paquin	Siège no 6	2019-2020	Décembre 2020	2 ans	Accepte le renouvellement
Suzette de Rome	Siège no 7 conseiller municipal	2017-2021		Mandat du conseil	
Vincent More	Siège no 8 maire	2017-2021		Mandat du conseil	
Président de l'assemblée	Le comité propose	2021	Janvier 2021	1 an	Michel Samson



CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'adopter une résolution pour le renouvellement du siège numéro 6 et de publier une annonce afin de combler les sièges numéro 2 et 4. Le comité recommande également l'adoption d'une résolution pour nommer Michel Samson comme président d'assemblée pour l'année 2021;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Marie Diament
Appuyée par Stéphane Fraser
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-268

QUE le conseil municipal nomme M. Michel Samson comme président d'assemblée pour 2021, officialise le mandat de France Paquin au siège no 6 et demande à l'administration de publier une annonce pour les deux postes vacants.

31. Motion de remerciements pour l'implication au sein du CCU de Vital Larouche à titre de président et de Laure Boulet

À l'unanimité, le conseil municipal remercie chaleureusement Vital Larouche et Laure Boulet pour leur grande implication au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

- Vital Larouche a été nommé pour un premier mandat le 3 juillet 2000 par le conseil municipal et a siégé comme président d'assemblée de février 2012 à novembre 2020;
- Laure Boulet a été nommée pour un premier mandat le 12 janvier 2011 par le conseil municipal et a siégé jusqu'en novembre 2020.

32. Calendrier des réunions du CCU pour 2021

ATTENDU QUE la Municipalité établit chaque année le calendrier des réunions du comité consultatif en urbanisme (CCU) en fixant le jour, le moment et l'endroit de chacune des réunions;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Marie Diament
Appuyée par Suzette de Rome
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-269

QUE le conseil municipal adopte le calendrier des réunions du CCU suivant :

RÉUNIONS DU CCU 560, route de la Montagne	
Mardi le 19 janvier à 19 h 30	Mardi le 13 juillet à 19 h 30
Mardi le 16 février à 19 h 30	Mardi le 24 août à 19 h 30
Mardi le 23 mars à 19 h 30	Mardi le 21 septembre à 19 h 30
Mardi le 20 avril à 19 h 30	Mardi le 19 octobre à 19 h 30
Mardi le 25 mai à 19 h 30	Mardi le 23 novembre à 19 h 30
Mardi le 15 juin à 19 h 30	

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

33. Résolution pour demande d'aide financière auprès d'URLS

ATTENDU QU'étant donné l'année particulière de pandémie, le programme de soutien financier en loisir 2020-21 a élargi ses champs et que les projets en achat d'équipement et en aménagement seront priorisés;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière de l'URLS couvrira 75% des coûts, la somme déposée au projet présenté sera de 6 285 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Marie Diament
Appuyée par Emmanuelle Garnaud
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-270

QUE le conseil municipal demande une aide financière de 6 285 \$ auprès de l'URLS pour l'achat de buts de soccer et pour l'amélioration du terrain de soccer municipal et l'achat d'équipement le permettant.

34. Chalet des sports : ouverture prévue en décembre

Avec la collaboration de Dame Nature, l'ouverture du Chalet des sports devrait se faire à la mi-décembre. Consultez le site Internet et la page Facebook de la municipalité pour la date officielle et l'horaire des Fêtes.

35. Salon des artisans

Le salon des artisans a eu lieu les 28 et 29 novembre au Chalet des sports avec une attention portée aux mesures sanitaires. Treize (13) artisans ont participé à ce salon et plus de 250 visiteurs sont venus les visiter et les encourager.

Souhaitons le bon travail de Vincent Laflamme, notre nouveau coordonnateur aux loisirs, culture et vie communautaire.

36. Activités à venir : programmation mensuelle

La programmation de décembre est accessible sur les différentes plateformes de communication (site Internet, Facebook, Info-Portage) :

- ☞ Visite du Père Noël le 13 décembre pour offrir des cadeaux aux enfants de moins de 10 ans qui sont inscrits;
- ☞ Quiz en direct le lundi 14 décembre à 19 h 30;
- ☞ Atelier culinaire « Ça goûte Noël » virtuel pour toute la famille au moment qui vous convient, inscription obligatoire;
- ☞ Comité de loisirs à la recherche de bénévoles : une rencontre informative le jeudi 10 décembre à 19 h par Zoom.

VOIRIE, PARC, HYGIÈNE DU MILIEU ET SÉCURITÉ CIVILE

37. Retrait de l'affiche municipale pour le Parc de l'Amitié

ATTENDU QU'un résident du Parc de l'Amitié a fait part au conseil municipal que l'affiche municipale à l'entrée du Parc de l'Amitié est dangereuse, car elle peut obstruer la visibilité et qu'il demande qu'elle soit déplacée;

CONSIDÉRANT QUE son repositionnement exige une nouvelle base en béton ne pouvant être fait en hiver;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Jacqueline Poirier
Appuyée par Suzette de Rome
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-271

QUE le conseil municipal a décidé d'enlever l'affiche municipale à l'entrée du Parc de l'Amitié pour l'hiver et de la repositionner au printemps prochain afin qu'elle n'obstrue plus le champ de vision des automobilistes.

38. Résolution pour travaux à l'usine des eaux usées du Parc de l'Amitié

ATTENDU QUE la municipalité a reçu du MDDELCC, un avis de non-conformité pour la valeur du PH au rejet de l'affluent à l'usine de traitement des eaux usées pour la rue du Parc de l'Amitié;

ATTENDU QUE la municipalité a fait préparer par Norda Stelo des plans et devis des travaux devant être exécutés à la station de traitement des eaux usées pour l'ajustement du pH;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à des appels d'offres et que deux entreprises ont soumissionné, soit Gaétan Bolduc & Associés inc. pour un montant de 59 141,74 \$, et Construction Deric inc. pour 44 190 \$;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de l'entreprise Construction Deric inc. est la plus basse et qu'elle est valide;

CONSIDÉRANT QUE les fonds pour le projet proviendront de la TECQ 2019-2023;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud
Appuyée par Stéphane Fraser
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-272

QUE le conseil municipal octroie le contrat à Construction Deric inc. pour un montant de 44 190\$ (avant taxes) pour les travaux à la station de traitement des eaux usées du Parc de l'Amitié pour l'ajustement du pH décrits dans les devis de la soumission, selon les exigences des devis ainsi que tous les travaux inhérents au projet mais non spécifiés auxdits devis et tel que détaillé dans le bordereau de soumission en date du 30 novembre 2020.

DONS ET PARTICIPATIONS

Aucune demande

SUIVI BUDGÉTAIRE ET APPROBATION DES COMPTES

39. Point sur la situation du déneigement

Le déneigement des rues est un exercice très compliqué, car la topographie de la municipalité en complique la réalisation. La route du Fleuve et la rue du Parc de l'Amitié sont étroites et les maisons sont près du chemin.

Le déneigement procure une certaine insatisfaction des gens, car personne ne veut avoir trop de neige chez soi, mais nous devons tous accepter que la neige doit être déposée là où il est possible de le faire et ce, de façon sécuritaire. Déplacer la neige vers un dépôt de neige accrédité aurait comme effet de hausser les coûts du déneigement et ce n'est pas ce qui est recherché par la municipalité. Les plaintes que la municipalité reçoit sont toutes étudiées en vue de trouver les meilleures solutions possibles au meilleur coût possible.

Nous demandons donc à la population de l'indulgence, car il y a volonté d'améliorer la situation et de trouver les meilleures solutions possible sans que cela engendre une hausse du coût de déneigement. Au printemps prochain, une réflexion sera faite pour tenter de trouver la meilleure façon de procéder pour les endroits plus problématiques.

40. Dépôt des deux états financiers comparatifs – novembre 2020

ATTENDU QUE les deux états financiers comparatifs du mois sont déposés aux membres du conseil municipal, conformément au Code municipal du Québec.

41. Liste des déboursés approuvés par le conseil ou effectués par délégation novembre 2020

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des listes sélectives des chèques et des prélèvements de même que le rapport des salaires nets pour le mois, puis qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Emmanuelle Garnaud
Appuyée par Marie Diament
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents,

2020-12-273

QUE toutes les autorisations de dépenses et de déboursés effectués par délégation soient approuvées pour un montant de 294 035,53 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES

42. Période de questions

Plusieurs questions sont posées par le public.

Parc de l'Amitié

- Un citoyen suggère que la Municipalité achète le terrain vacant dans le parc de l'Amitié pour y déposer la neige;
- Le même citoyen remercie la Municipalité qui va enlever l'affiche municipale pour l'hiver et la repositionner au printemps;
- Un citoyen informe que la rue dans le Parc de l'Amitié semble avoir descendu de 4 pouces et qu'il faudrait peut-être la remonter. Le maire a répondu que l'ingénieur qui a travaillé sur le devis de la route devrait être consulté pour voir à trouver une solution.
- Un citoyen dit que devant chez lui on a enlevé des balises qui protégeaient le terrain de son voisin, il aimerait comprendre pourquoi cela a été fait.

Prolongement de l'aqueduc

- Bien des questions sont posées concernant le prolongement à l'aqueduc;
- Plusieurs personnes désirent le prolongement de l'aqueduc, car l'eau sur bien des propriétés est problématique;
- Certains sont d'accord qu'il se fasse sur les deux côtés de la route du Fleuve (est et ouest jusqu'à la chute);
- Une citoyenne mentionne qu'il n'y a pas de borne incendie du côté est;

Réduction de vitesse sur la route du Fleuve

- Des personnes de la municipalité suggèrent des façons de réduire la vitesse :
 - Il existe des affiches assez mignonnes pour inciter à ralentir;
 - Des affiches placées au milieu de la rue pour permettre de ralentir;
 - Il faudrait agir aussi pour trouver à diminuer le bruit des autos;
 - Baisser la vitesse à 40 km/h au lieu de 50 km/h;

- Ajouter des dos d'âne;
- Faire des obstacles pour baisser la vitesse.

LEVÉE DE LA SÉANCE

43. Levée de la séance

Sur la proposition de Suzette de Rome, la séance est levée à 20 h 50.

Vincent More

Line Petitclerc

Maire

Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Vincent More, maire